



Rapport d'étape semestriel du Programme ONU-REDD pour 2014

TREIZIÈME RÉUNION DU CONSEIL

D'ORIENTATION DU PROGRAMME ONU-REDD

3-7 Novembre 2014

Arusha, Tanzanie

RAPPORT D'ÉTAPE SEMESTRIEL DU PROGRAMME ONU-REDD POUR 2014



PROGRAMME ONU-REDD

ORGANISMES PARTICIPANTS



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

DONATEURS



Danemark



Union européenne



Japon



Luxembourg



Norvège



Espagne

Photo de couverture "Peuples autochtones des groupes Emberá Wounaan dans les inventaires forestiers nationaux, sur leurs territoires dans la province de Darién, Panama, avril 2014."
Photo: FAO/M.R. Hasan



www.twitter.com/unredd



www.youtube.com/unredd



bit.ly/UN-REDDFacebook

Blog du Programme ONU-REDD : bit.ly/UNREDDblog

TABLE DES MATIÈRES

1

Introduction

4

2

Progrès réalisés

5

2.1	Grandes étapes	5
2.2	Principaux événements régionaux et mondiaux	6
2.3	Progrès des programmes nationaux et l'AAN	7
	Progrès et grandes lignes concernant les programmes nationaux	7
	Bolivie (Etat plurinational de)	8
	Cambodge	9
	République du Congo	10
	Equateur	10
	Nigéria	12
	Panama	12
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	13
	Paraguay	14
	Sri Lanka	15
	Zambie	16
	Progrès et grandes lignes concernant l'AAN	16

3

Informations financières

19

3.1	Programme ONU-REDD	19
3.2	AAN	19
3.3	Programmes nationaux	20

4

Liste d'acronymes

5

Annexes

Annexe 1. Rapport d'étape sur l'AAN

Annexe 2-11.

2. Bolivie (Etat plurinational de)
3. Cambodge
4. République du Congo
5. Equateur
6. Nigéria
7. Panama
8. Papouasie-Nouvelle-Guinée
9. Paraguay
10. Sri Lanka
11. Zambie

1. INTRODUCTION

L'équipe du Programme ONU-REDD (ci-après, le Programme) a le plaisir de présenter le rapport d'étape semestriel sur les progrès réalisés au titre de l'appui fourni par le biais de ses deux modes de soutien complémentaires que sont les programmes nationaux et l'Appui aux activités nationales de la REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 (AAN) pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Au cours de la période à l'examen, le Programme a accueilli quatre nouveaux pays partenaires, à savoir la République du Tchad, la République de Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau et le Malawi. Au total, au 30 juin 2014, le nombre de pays partenaires d'ONU-REDD s'élevait à 53 : 18 d'entre eux étaient dotés de programmes nationaux, 29 recevaient un appui ciblé et 42 un appui technique¹. Plusieurs d'entre eux bénéficiaient d'un appui associant plusieurs modes ou mécanismes de soutien du Programme afin qu'il soit adapté aux besoins spécifiques de chacun.²

L'exécution globale des programmes nationaux et de l'AAN a enregistré d'importants progrès grâce aux enseignements tirés de la mise en œuvre depuis près de six ans et à la consolidation de la structure technique et opérationnelle du Programme en matière d'appui aux activités régionales et nationales. Du fait de perspectives de financement favorables, le Programme a pu accroître son soutien aux pays grâce aux programmes nationaux et à l'appui ciblé fourni dans le cadre de l'AAN. De nouvelles pistes de travail ont

été également ouvertes, par exemple l'Académie REDD+ et l'évaluation des besoins par pays.

L'adoption du Cadre de Varsovie pour la REDD+ (Cadre de Varsovie) à la dix-neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en novembre 2013, a permis de préciser les éléments permettant d'accéder à un financement fondé sur les résultats, permettant ainsi aux pays et au Programme de mieux définir les besoins et l'appui. L'appui de l'AAN a été adapté à chaque pays, mettant principalement l'accent sur les éléments du Cadre de Varsovie. Cela a permis non seulement aux pays dotés de programmes nationaux mais aussi à ceux qui progressent sur la voie de la REDD+ de bénéficier d'autres sources d'appui qui les aident à s'acquitter des prescriptions figurant dans la CCNUCC. De la même manière, l'élaboration de nouveaux programmes nationaux – toujours dans le cadre convenu du document national de préparation à la REDD+ (R-PP) – a été affinée afin de mettre davantage l'accent sur les quatre éléments du Cadre de Varsovie que sont la stratégie/le plan

- 1 Les chiffres concernant l'appui technique couvrent 2013-2014. La procédure d'accéder de l'appui ciblé ayant été présentée en 2012 à la huitième réunion du Conseil d'orientation, les chiffres reflètent également cette année-là.
- 2 L'appui fourni aux pays partenaires par le biais des programmes nationaux et l'AAN de janvier-juin 2014 figure dans le [présent document](#).

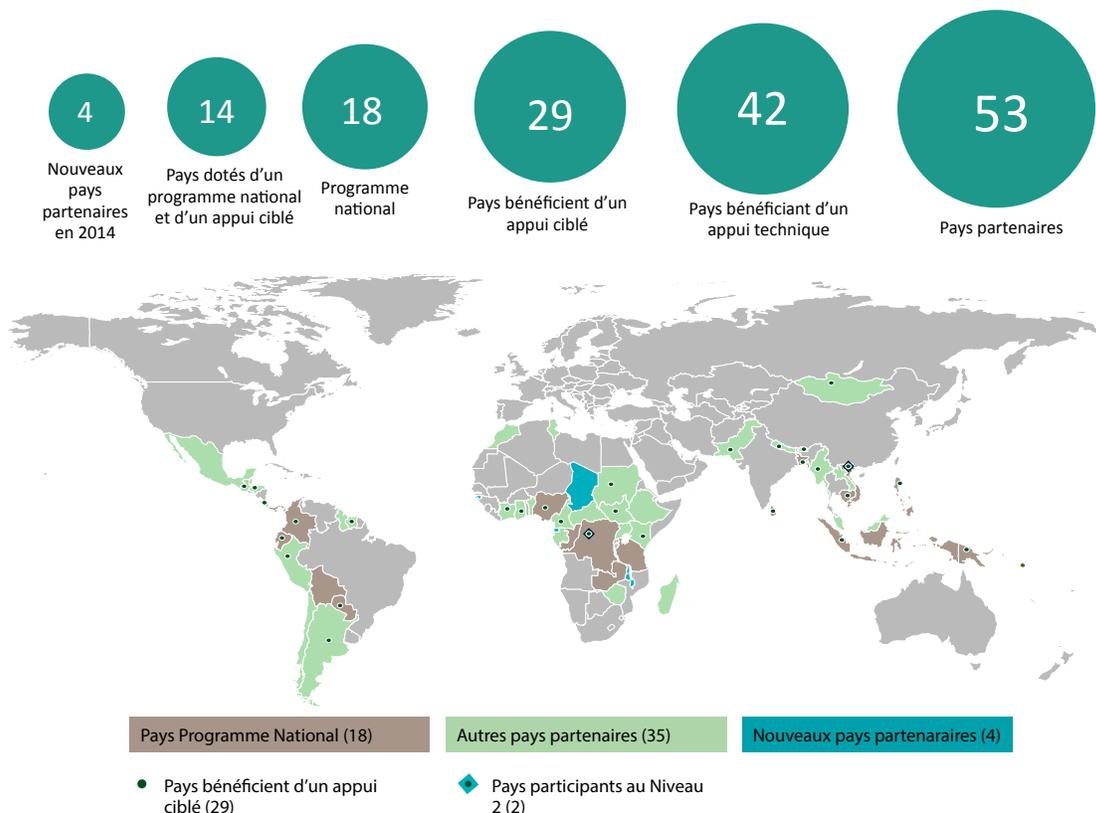


Figure 1. Pays partenaires du Programme et appui fourni à travers des divers mécanismes du Programme, au 30 juin 2014.

d'action national(e), les systèmes nationaux de suivi des forêts, les systèmes d'information sur les garanties et les niveaux d'émission de référence et les scénarios de référence pour les forêts. Un appui transversal a également été conçu pour soutenir la réalisation de ces quatre éléments, comme le montrent les exemples donnés dans les parties consacrées aux programmes nationaux et à l'AAN dans le présent rapport.

L'évaluation externe du Programme s'est achevée en mai sur des constats avisés quant à l'évolution des activités REDD+ depuis 2008, ainsi que sur les points forts, les points faibles et l'efficacité de l'appui du Programme aux pays. Les

recommandations issues de cette évaluation constitueront le socle de la stratégie du Programme pour l'après-2015. Les enseignements tirés et les recommandations formulées pour améliorer la gestion et l'exécution du Programme se fonderont également sur l'audit interne du Programme conjointement mené par les organismes des Nations Unies participants.

Le présent rapport d'étape semestriel contient un résumé des principaux éléments des activités du Programme aux niveaux national, régional et mondial jusqu'en juin 2014. Il met l'accent sur les progrès réalisés et les faits nouveaux concernant la mise en œuvre.

2. PROGRÈS RÉALISÉS

2.1 GRANDES ÉTAPES

- La première [évaluation externe du Programme](#) s'est achevée en juin 2014, après deux séries de commentaires de la part des membres et des observateurs du Conseil d'orientation, dans un premier temps après les premières conclusions, distribuées en mars 2014, puis après le projet de rapport communiqué en mai 2014. Cette évaluation a constitué une étape importante pour le Programme car elle couvrait la période allant de sa création, en 2008, à fin 2013. Elle contient de nombreuses idées et 12 recommandations qui seront traitées dans le cadre de mesures de réaction de la direction, notamment à court, moyen et long terme dans le cadre de la stratégie du Programme pour l'après-2015.
- Le projet de feuille de route pour l'élaboration de la stratégie du Programme pour 2016-2020 a été présenté pour adoption à la douzième réunion du Conseil d'orientation à Lima (Pérou), du 7 au 9 juillet 2014. Le projet de stratégie devrait être prêt pour la treizième réunion du Conseil d'orientation qui se tiendra à Arusha (Tanzanie), du 3 au 7 novembre 2014.
- Le Programme a accueilli six nouveaux pays membres du Conseil d'orientation, à savoir l'Argentine, le Bangladesh, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, le Honduras et Sri Lanka, nommés par les régions selon le processus de rotation et de sélection convenu à la onzième réunion du Conseil d'orientation ([décision PB11/9a](#)). À compter de la douzième réunion du Conseil d'orientation, les nouveaux membres remplaceront six pays, à savoir la République démocratique du Congo, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, le Viet Nam et la Zambie, membres depuis la première réunion du Conseil d'orientation. Suite à la [décision PB11/9b](#), les régions ont également choisi les premiers pays observateurs du Conseil d'orientation.
- A la demande du Conseil d'orientation et du Comité des participants du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), le Programme et le FCPF ont envisagé d'harmoniser les prescriptions relatives aux rapports sur les programmes nationaux afin de réduire la charge en la matière au minimum pour les pays. Après examen des deux mandats, il a été décidé que les deux rapports seraient soumis en même temps. Néanmoins, étant donné le nombre limité de pays où les deux programmes sont simultanément en œuvre, il a été convenu que chaque programme conserverait ses modèles de rapport tout en s'efforçant de les combiner pour les quelques pays où ils se chevauchent, comme c'est par exemple le cas en République du Congo.

2.1 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX ET MONDIAUX

Février 25-27
Livingstone, Zambie

Améliorer les capacités du système national de suivi des forêts et des émissions de gaz à effet de serre

20 pays de l'Afrique et le Moyen-Orient ont mis en commun leurs connaissances sur les systèmes nationaux de suivi des forêts et des gaz à effet de serre lors d'un atelier conjointement organisé par le Gouvernement zambien, ONU-REDD et le Programme de renforcement des capacités pour un développement à faible émission du PNUD, avec la collaboration du personnel chargé de la CCNUCC et des experts en gaz à effet de serre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Mars 21
Jakarta, Indonésie

Participation du secteur privé à une économie verte

l'événement de haut niveau, intitulé « Renforcer le capital naturel : comment la REDD+ peut soutenir une économie verte », associé au lancement d'un rapport portant le même titre, s'est déroulé pendant le sommet sur les forêts en Asie consacré aux possibilités de financement de la REDD+ et de participation du secteur privé dans les pays REDD+. Un rapport complet et un résumé analytique a été établi et distribué en anglais, français, espagnol et en indonésien.

Mars 26-27
Bangkok, Thaïlande

Soutenir l'intégration de la question du genre

Des pays d'Asie et du Pacifique ont mis en commun leurs connaissances et déterminé des plans d'action leur permettant de garantir une intégration de la question du genre dans leurs processus de préparation à la REDD+ lors d'une réunion régionale conjointement organisée par le Programme, la réduction des émissions dans les forêts d'Asie (LEAF, financé par USAID) et Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN).

Avril 29-30
Nairobi, Kenya

Participation des organisations de la société civile et des peuples autochtones

à la réunion régionale de la plateforme panafricaine de dialogue pour les organ-

isations de la société civile et les peuples autochtones, observateurs des processus relatifs aux changements climatiques, les représentants des organisations de la société civile et des peuples autochtones ont mis en commun leurs connaissances et parlé des stratégies relatives à la future collaboration, coordination et représentation de leurs mandats au niveau international.

Mai 8, 12, 28
Jakarta, Nairobi, Panama City

Renforcement des capacités de gouvernance du Programme ONU-REDD

Suite à l'appel lancé par le Conseil d'orientation à sa onzième réunion quant au renforcement des capacités de ses nouveaux membres et observateurs, trois ateliers régionaux se sont déroulés sur la structure de gouvernance du Programme, son règlement intérieur, sa stratégie et ses modes d'exécution, ainsi que sur les décisions récentes du Conseil d'orientation et les principales étapes qu'il suit.

Mai 14-15
Nairobi, Kenya

Améliorer la préparation juridique

Un atelier sur la préparation juridique à la REDD+ s'est tenu. Il a réuni des représentants des pays d'Afrique anglophone partenaires du Programme et permis de donner des orientations aux pays sur les principaux éléments des évaluations des cadres juridiques nationaux concernant la mise en œuvre de la REDD+, de mettre en commun des expériences régionales sur la préparation juridique à la REDD+, d'étudier les difficultés juridiques communes et les démarches qui permettraient de les surmonter au niveau régional, et de déterminer les actions à mener en priorité pour surmonter certains problèmes juridiques en particulier. Suite à cet événement, une brochure résumant les grandes lignes de la préparation juridique à la REDD+ a été établie sur les différents domaines dans lesquels le Programme apporte un appui aux pays en la matière.

Mai 15
New York, United States

Projets REDD+ à ancrage communautaire

Le lancement mondial de la REDD à ancrage communautaire s'est déroulé dans le cadre de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. La REDD à

ancrage communautaire soutiendra des projets communautaires complétant les programmes nationaux ONU-REDD, les processus nationaux de préparation à la REDD+ et/ou les stratégies nationales pour la REDD+. Le Cambodge, la République démocratique du Congo, le Nigéria, le Panama, le Paraguay et Sri Lanka ont été choisis comme premiers pays pilotes.

Mai 7, 13, 29
Jakarta, Nairobi, Panama City

Académie pour la REDD+, besoins en matière de capacités et de connaissances

Des consultations régionales se sont tenues pour élaborer le concept sous-tendant l'Académie pour la REDD+ et échanger sur les besoins des pays partenaires en matière de capacités et de connaissances. Quatre-vingt participants, originaires de 35 pays partenaires du Programme, et des représentants des peuples autochtones, des organisations de la société civile et des donateurs ont participé à ces consultations. Les ateliers (voir exposé ici) ont notamment permis d'établir une liste provisoire de modules d'apprentissage pour l'Académie pour la REDD+ et pour les premières séances régionales en Afrique et en Asie qui doivent être préparées.

Juin 26
Nairobi, Kenya

Combattre les facteurs de déboisement

Announcement concernant l'initiative d'Afrique orientale sur le commerce illégal du bois et la REDD+. La taille et le commerce illégaux du bois étant définis comme l'un des principaux facteurs de déboisement des forêts de haute qualité, le Programme a lancé une activité sur ce sujet, à savoir une initiative régionale réunissant le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Les ministres chargés de ces questions dans ces trois pays de départ et de transit de bois de haute qualité se sont réunis lors d'un événement parallèle à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, en juin 2014, au cours duquel ils se sont engagés à collaborer, ils ont exposé leurs besoins et expliqué ce en quoi cette question constituait une priorité pour eux. Le ministre norvégien de l'Environnement a participé à cette manifestation et dit soutenir cette collaboration, à l'instar d'Interpol et de l'Office des Nations Unies de lutte contre la drogue et le crime. Cette initiative sera essentiellement menée au titre du niveau 2.

2.3 PROGRÈS DES PROGRAMMES NATIONAUX ET L'AAN

PROGRÈS ET GRANDES LIGNES CONCERNANT LES PROGRAMMES NATIONAUX

La plus grande avancée réalisée par les programmes nationaux est que les stratégies nationales sont de plus en plus reconnues comme étant un outil intégré et itératif d'appui aux pays pour qu'ils parviennent à un stade de financement fondé sur les résultats. Au cours de la période à l'examen, les programmes nationaux ont essentiellement mis l'accent sur la constitution de données, d'informations et d'analyses qui, par le biais de consultations, ont permis de créer des stratégies débouchant sur des mesures fondées sur les résultats. Suite à l'adoption du Cadre de Varsovie, des pays tels que l'Équateur, Sri Lanka et la Zambie ont accordé davantage d'attention à l'analyse des facteurs de déboisement et à la création de seuils de référence solides en matière de couverture forestière. La consultation des parties prenantes concernées est de plus en plus axée sur la constitution d'informations et la formation d'un consensus autour de l'édification de blocs relatifs à la REDD+, ainsi que la participation éclairée d'un éventail plus large de parties prenantes, au-delà de la société civile et des peuples autochtones. Davantage d'informations sur ces avancées figurent dans les pages consacrées aux pays ci-après, ainsi que dans les annexes au présent rapport (annexes 2 à 11).

La plupart des orientations méthodologiques sur la REDD+ ayant été rédigées suite à l'adoption du Cadre de Varsovie,

le Programme s'est employé à soutenir l'élaboration de nouveaux programmes nationaux répondant aux orientations, règles et modalités adoptées à la dix-neuvième Conférence des Parties à la CCNUCC, y compris le Cadre de Varsovie (ci-après, le Recueil de règles pour la REDD+), et propices à des mesures et à des paiements fondés sur les résultats. Cela apparaîtra clairement dans la nouvelle série de rapports annuels qui, pour 2014, visent à mieux refléter comment les contributions individuelles des programmes nationaux renforcent les capacités des pays eu égard au Recueil de règles pour la REDD+.

Au cours de la période à l'examen, le Programme comptait 12 programmes nationaux en œuvre. Six ont été achevés, deux n'avaient pas encore été signés et cinq étaient en cours d'élaboration. La répartition régionale de ces programmes nationaux tout au long du cycle était la suivante : six pays d'Afrique, neuf d'Asie et six d'Amérique latine et des Caraïbes.

La Colombie a demandé que le délai fixé à la signature de son programme national soit prolongé car elle avait besoin de répondre aux commentaires, d'effectuer des examens internes et d'achever le processus de validation préalable à la signature du document du programme national. Le Comité directeur équatorien du Programme national a approuvé l'extension du Programme national jusqu'à décembre 2014, ce qui représente une extension de 14 mois par rapport à sa durée initiale.



Femmes au Kenya préparant des semis d'arbre pour les planter. Crédits FAO/L. Holmberg

Acquis:

Le Programme national (PN) de la Bolivie a été signé en octobre 2010 et révisé mi-2013 à la demande du gouvernement – et avec l’approbation du Conseil d’orientation – afin de consentir d’importants efforts pour restructurer le Programme et le rendre plus conforme aux nouvelles politiques de la Bolivie en matière de changements climatiques. Grâce à ce processus, le Programme national s’intègre désormais pleinement et contribue au “mécanisme conjoint d’atténuation et d’adaptation pour la gestion durable des forêts et de la Terre nourricière” (MCA).³

Durant la première moitié de l’année 2014, les activités ont permis la relance du PN, fruit d’un effort conjoint entre l’Autorité plurinationale de la Terre nourricière (l’“Autorité”) nouvellement établie, le ministère de l’Environnement et de l’Eau, et la FAO, lequel était nécessaire pour diriger le processus au titre de l’ONU-REDD.

En ce qui concerne les acquis concrets, une coordonnatrice de PN a été recrutée et est entrée en fonction en mai 2014, son principal lieu d’affectation se trouvant dans les bureaux de l’Autorité. Le plan de travail et le modus operandi ont également été révisés et débattus avec les autorités au niveau national et dans les zones infranationales spécifiques (par ex. Santa Cruz et Pando). Le mandat du personnel d’appui (consultants et experts dans divers domaines se rapportant aux systèmes nationaux de surveillance des forêts, par exemple en matière de télédétection, d’inventaires forestiers nationaux, etc) a en outre été établi de manière à mettre en place l’ensemble de l’équipe d’appui et d’aider

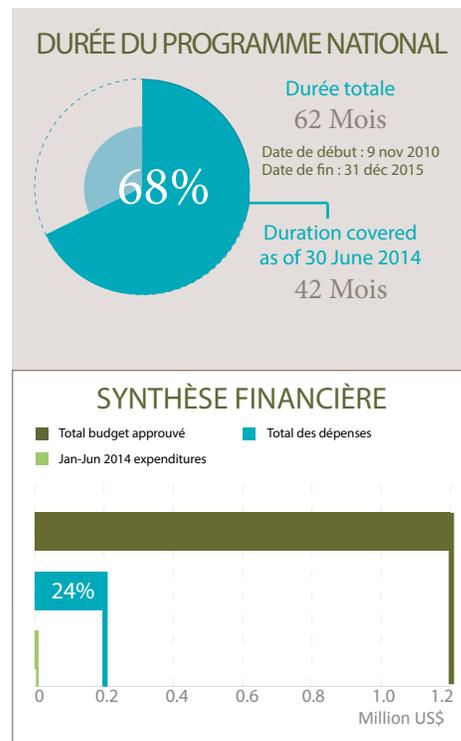
la création d’une unité de coordination technique pour la surveillance des forêts conformément au MCA. Enfin, le premier comité de coordination a été organisé (prévu pour la première semaine de juillet ; les détails et décisions seront donc communiqués dans le prochain rapport).

Le PN a commencé d’œuvrer en faveur de la création d’un registre des projets de gestion et de conservation des forêts, laquelle a été identifiée au premier rang des priorités en ce qu’elle contribue à la réalisation du MCA, et pour appuyer les “mesas técnicas” (groupes de travail technique) du MCA ; ceux-ci réunissent le gouvernement et les organisations de la société civile et constitueront les groupes de travail pour la planification et l’examen des produits techniques du PN (par exemple des cartes actualisées des forêts, du déboisement et des emplois potentiels des forêts).

Éléments Importants:

Le PN de Bolivie étant pleinement intégré au MCA et contribuant à ses phases de préparation et de mise en œuvre, il a été proposé de rebaptiser le PN “Proyecto de cooperación para la reducción de la deforestación y degradación (en el marco del Mecanismo Conjunto de Mitigación y Adaptación para el manejo integral y sustentable de los bosques y la Madre Tierra)”, étant entendu qu’une décision sera ensuite prise au cours de la première réunion du comité de coordination (1er juillet – détails à venir dans le rapport pour la période suivante).

Les éléments mis en avant lors de la précédente période de notification concernant l’éventuelle nécessité de prolonger le PN (sans coût



supplémentaire) se sont concrétisés, et des discussions préliminaires sont en cours afin de commencer le processus de demande. Compte tenu de l’historique du PN et de la relance du Programme en 2014, cette prorogation permettra au PN d’accompagner le pays dans la mise en œuvre des activités convenues et de renforcer les capacités aux niveau national et infranational, afin que le PN aboutisse et que ses résultats soient valorisés.

Les indicateurs et les plans sont en cours de révision afin de correspondre à la version structurée du PN et pour que puisse pleinement reprendre l’élaboration du rapport annuel.

3 “Mecanismo Conjunto de Mitigación y Adaptación para el Manejo Integral y Sustentable de los Bosques y la Madre Tierra”

État d'avancement:

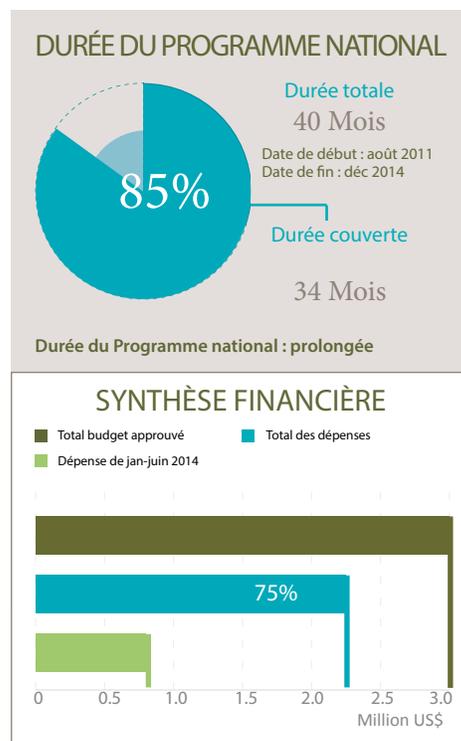
- Au cours du premier semestre 2014, le PN a enregistré des progrès importants dans l'exécution des réalisations et des résultats prévus, notamment en ce qui concerne le résultat 1 (gestion nationale efficace du processus de préparation à la REDD+ et participation des acteurs concernés, conformément aux principes de la feuille de route) et le résultat 2 (élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre d'exécution pour la REDD+). Dans le même temps, le résultat 3 (améliorer les capacités d'administration de la REDD+ aux niveaux infranationaux) et le résultat 4 (élaborer un système de suivi et constitution des capacités de mise en œuvre) ont enregistré des progrès relativement lents. Néanmoins, des mesures sont prises pour que les activités soient achevées dans les délais impartis.
- L'équipe spéciale sur la REDD+ est opérationnelle et se réunit régulièrement pour approuver des plans de travail et examiner l'exécution. Les quatre équipes techniques sur le partage des avantages, les garanties, les démonstrations et le MRV se réunissent régulièrement. L'une des avancées majeures est la création d'une équipe chargée de la question du genre qui regroupe des représentants de différents ministères dont le rôle est notamment de renforcer les capacités de l'équipe spéciale, du groupe de consultation et des équipes techniques, ainsi que d'examiner les éléments de la stratégie nationale pour la REDD+.
- Une stratégie sur la communication a été finalisée. Trois numéros du bulletin d'information ont été établis et plusieurs autres produits multimédias, notamment des affiches, des brochures et des

émissions audiovisuelles sont en cours de création. Certains sont plus avancés que d'autres.

- Les agences gouvernementales continuent de mener des projets de terrain concernant la forêt communautaire, les zones protégées et les forêts de mangrove. Des progrès conséquents ont été faits en ce qui concerne l'analyse des coûts et des bénéfices, la constitution d'un fonds national pour la REDD+ et le partage des prestations et des garanties.
- L'équipe technique sur le MRV/le niveau d'émissions de référence a mis l'accent sur la création des données nécessaires pour évaluer les niveaux historiques d'émissions de référence et a établi une définition du terme « forêt ». Un manuel des opérations et des feuilles d'enregistrement pour l'inventaire national des forêts ont été établis. Le manuel des opérations a été testé pendant deux séances de travail sur le terrain sur six types de forêt. Les données recueillies pour la réalisation de l'inventaire sont en cours d'analyse afin d'établir des estimations quant à la biomasse et les facteurs d'émission propres au pays.
- Un atelier national a été organisé en mars 2014 sur la détermination des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts au Cambodge. Une étude sur les données existantes relatives aux facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts est désormais en cours.

Principaux retards et mesures correctrices:

Certaines activités au titre du résultat 4 ont pris du retard, tout comme celles devant être effectuées par un sous-traitant au titre du résultat 3. Les équipes techniques ne sont à pied d'œuvre que



depuis début 2014, ce qui n'a pas donné grande latitude aux discussions sur des aspects techniques importants et parfois des sujets politiquement sensibles, tels la définition de la forêt dans le pays et le système de classification à utiliser pour l'utilisation des terres et la signalisation de tout changement en la matière. Il a fallu du temps pour accéder aux données. Il s'est agi d'une entreprise difficile et le recueil de données proprement dit a exigé plus de temps que celui initialement prévu. Il a été conclu que peu d'informations sur les zones inondées étaient disponibles pour les équations allométriques. Une étude pour combler ces lacunes ne peut être entreprise pendant la saison des pluies. Le Cambodge envisage de demander une extension de six mois sans frais supplémentaires pour achever les activités repoussées.

État d'avancement:

Le processus de préparation à la REDD+ entrepris par la République du Congo a pris une importance accrue au cours du premier semestre 2014. Des études phares, notamment sur les facteurs du déboisement et les options en matière de REDD+, ont été finalisées. Une feuille de route sur la formulation et la codification de la stratégie nationale pour la REDD+ a été fixée. Parallèlement à cela, d'autres domaines de travail ont également été définis et lancés, en particulier la planification d'activités sur les avantages multiples, le renforcement structuré des capacités de la société civile locale afin de permettre une participation adéquate des acteurs concernés et le lancement d'activités de communication et de sensibilisation. La FAO continue de son côté à aider le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable à élaborer le système national de suivi des forêts, les bases nécessaires aux mesures, aux rapports et à la vérification (MRV) et les niveaux de référence. Des nominations importantes au PNUD et au PNUE sont imminentes et maintiendront le rythme de la mobilisation tout en améliorant la qualité technique et les orientations stratégiques accordées au processus.

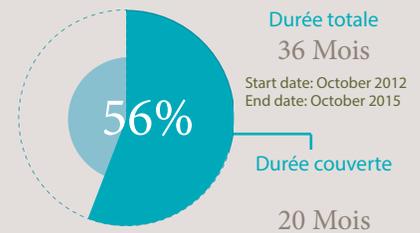
Principaux retards et mesures correctrices:

- Aucun retard conséquent n'est à déplorer au cours du premier

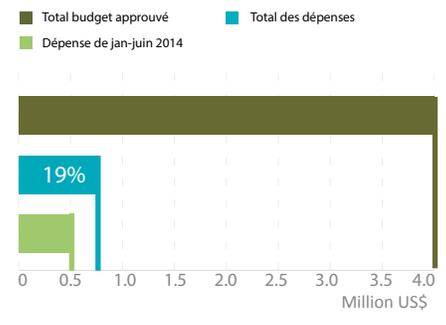
semestre par rapport au plan de travail annuel. Un retard de près de deux mois a été enregistré au niveau du recrutement, qui devrait se faire en juillet-août, et non plus en mai. Cela n'aura pas nécessairement de répercussion quant aux délais mais plutôt à la qualité d'exécution. La CN-REDD a mis les bouchées doubles concernant le R-package dans l'espoir de signer un CAVRE avec le Fonds carbone du FCPF. Le déploiement de conseillers par le biais du Programme ONU-REDD est essentiel pour suivre la qualité du travail et les résultats obtenus, ainsi que pour garantir un processus solide et une stratégie nationale cohérente avec les ambitions et les principes consacrés dans le R-PP.

- Les décaissements effectués au premier semestre 2014 correspondent aux besoins et aux activités définis dans le plan de travail annuel. Le retard de deux mois dans le recrutement au PNUD et au PNUE a eu peu de répercussions sur le décaissement annuel. L'exécution du volet de la FAO se fait de manière régulière : elle est de 25 pour cent, contre 8 pour cent en décembre 2013. La signature de l'accord entre le PNUE et le WCMC du PNUE a permis d'engager 24 pour cent de son budget. Le PNUD est toujours en retard quant aux décaissements, qui s'élevaient à 11 pour cent, contre 7 pour cent en décembre. Toutefois, une grande partie des travaux

DURÉE DU PROGRAMME NATIONAL



SYNTHÈSE FINANCIÈRE



préparatoires ayant été achevés au cours du premier semestre, les décaissements devraient fortement s'accélérer au cours du deuxième semestre et en 2015.

- En résumé, 19 mois après le premier transfert de fonds, le programme a décaissé 19 % de son budget, ce qui est peu mais qui traduit une tendance encourageante et justifie une participation accrue au nom des organismes en vue d'apurer le retard constaté en 2013.

ÉQUATEUR

État d'avancement:

- Bien que le PN de l'Équateur ait bien progressé dans la mise en œuvre du plan de travail annuel (PTA) au cours de la première moitié 2014, l'exécution ne correspond pas aux niveaux escomptés pour une année de clôture. Parmi les 25 jalons proposés pour la première moitié de l'année, 22 ont été atteints, la mise en œuvre prévue accusant donc un retard de 10 pour cent en décembre

2014, lorsque le Programme national conjoint (PNC) parviendra à sa clôture opérationnelle. Les jalons seront atteints au moment de la clôture financière, mi-2015, ce qui permettra aussi à l'Équateur d'entrer dans la phase de transition vers la mise en œuvre de la REDD+.

- L'élaboration des apports techniques identifiés dans le PTA a bien avancé. Mais pour que les contributions puissent servir au ministère de l'Environnement (MAE), il est

indispensable que l'approche nationale régissant la mise en œuvre de la REDD+ soit identifiée et formellement reconnue, et assortie d'un cadre juridique et politique clair ainsi que d'options financières compatibles avec ce cadre. C'est notamment l'un des enseignements qui ressortent de la phase de préparation de l'Équateur, certains de ces apports pouvant avoir été formulés sans que soient pris en compte ces éléments

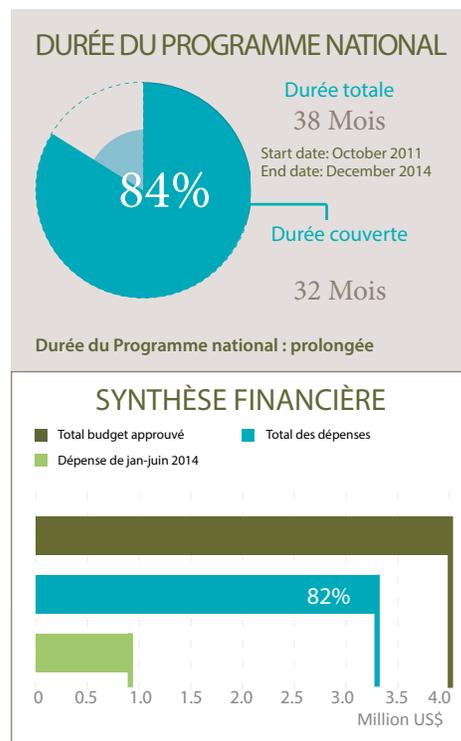
fondamentaux. L'Équateur continue de pâtir de l'absence de dispositif institutionnel susceptible d'inscrire dans la durée les apports techniques du PNC. Cette démarche peut être un élément du processus plus général d'institutionnalisation de la REDD+ au sein du MAE.

- Il convient de mentionner que dans certains cas, les enseignements et les difficultés mentionnés plus haut plaident pour la révision et la redéfinition de l'approche régissant les apports techniques, afin qu'elle contribue à l'approche nationale de la REDD+ et à la future stratégie nationale. Cela ne sera toutefois pas nécessairement possible avant la fin du programme, en décembre 2014. En outre, les apports techniques fournis par le PNC ont contribué à la définition d'une démarche nationale pour la mise en œuvre de la REDD+ qui ne se réduise pas à une "approche projet". Pendant ce processus, il est apparu nécessaire de réviser et d'actualiser certains produits en fonction de cette approche nationale, afin qu'ils puissent être effectivement mis à profit dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale et des activités de REDD+ axées sur les résultats dans le processus que dirige le MAE en tant qu'autorité nationale de REDD+. Cela notamment été le cas des systèmes de registres, du guide pour la répartition des bénéficiaires et de la mise en œuvre des SIG, qui devront être compatibles avec les politiques et mesures qui seront exécutées dans le cadre de la stratégie nationale, identifiée avec l'appui du PNC.
- Le PNC est actuellement le principal partenaire de l'Équateur pour les préparatifs de la REDD+. L'appui dispensé au MAE pour définir les activités amenées à se poursuivre après l'achèvement du

PN en Équateur a donc été identifié comme un élément déterminant pour pérenniser non seulement les résultats assignés au PNC, mais également les préparatifs et la mise en œuvre de la REDD+ en Équateur. Ce rôle et les activités supplémentaires qu'il nécessite impliqueront peut-être la révision, voire le retrait au sein du PTA de certains jalons prévus pour la deuxième moitié de 2014. De cette manière, de nouveaux jalons pourront être instaurés qui traduiront les priorités de l'Équateur: avancer dans la définition d'une stratégie nationale, et la mettre en œuvre pour entreprendre des activités axées sur les résultats et accéder aux paiements basés sur les résultats.

Principaux retards et mesures correctrices:

- Les principaux délais et changements sont mentionnés plus haut. Ils traduisent la nécessité de respecter le PNC et de veiller à ce qu'il réponde aux besoins et priorités du pays en vue de mettre en œuvre la REDD+, en vertu des politiques et cadres juridiques en vigueur. Pour éviter les retards et répondre efficacement aux changements, une mesure corrective est envisagée, qui consisterait à réviser certaines cibles et approches et à redéfinir ce qui demeure du PTA. Cette démarche sera effectuée par le comité technique du Programme lorsque celui-ci examinera le PTA pour la deuxième moitié de l'année.
- Les taux de décaissement pour cette année varient entre 63% (pour les composantes bénéficiant de l'aide du PNUD) et 96% (pour les composantes bénéficiant de l'aide du PNUE). Il importe de souligner que parmi les résultats escomptés de la FAO et du PNUE, les principales activités



portent respectivement sur la mise en œuvre et le renforcement du système de surveillance des forêts de l'Équateur, et sur les études et analyses économiques. Notons aussi qu'aucun changement important n'a été nécessaire une fois définie l'approche nationale. En revanche, les résultats escomptés et les processus appuyés par le PNUD, notamment les activités liées au cadre opérationnel nécessaire à la mise en œuvre de la REDD+, ont accusé un retard ; une révision et une redéfinition ont en effet été nécessaires pour aider la mise en œuvre de la REDD+ conformément à l'approche nationale en vigueur. L'Équateur sera ainsi en mesure d'accéder dans un futur proche aux paiements basés sur les résultats émanant de la coopération bilatérale.

NIGÉRIA

État d'avancement:

- En 2014, le PN a été précisé afin de mieux le cibler et de rationaliser sa mise en œuvre:
 - Au niveau fédéral, une nouvelle Initiative du Nigéria pour la REDD+ et la diplomatie en matière de climat a été créée, qui fédère dans un processus unique de mesures pour la REDD+ divers produits relevant des composantes fédérales. Cette initiative initiera les efforts à déployer pour élaborer un cadre national de politique pour la REDD+ et renforcera l'aptitude du Nigéria à infléchir les négociations internationales sur la REDD+, en particulier pour les pays possédant un écosystème de savane.
 - Un arrangement a été conclu entre la coordination nationale gouvernementale pour la REDD+ et le Programme ONU-REDD, pour lancer le chantier sur les canaux de communications, afin de faire mieux connaître le processus de REDD+ dans le pays et dans le monde.
- Le Nigéria s'est employé à obtenir un financement du FCPF pour le renforcement des préparatifs de REDD+ dans toute la nation, ainsi que des fonds pour les travaux de MRV auprès du Fonds des gouverneurs pour le climat et les forêts.
- Dans l'État de la Cross River, le dialogue

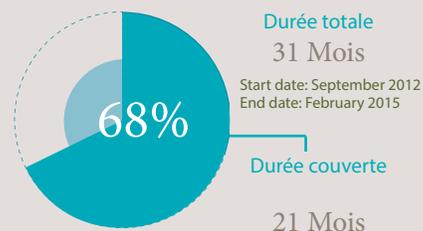
politique a progressé et les besoins en renforcement des capacités ont été identifiés dans certains domaines.

- Le Nigéria a été choisi comme pilote (ainsi que cinq autres pays) pour bénéficier d'une aide dans le cadre de l'initiative de REDD+ à assise communautaire, dont la conception initiale est déjà en cours.
- Les capacités nationales pour la surveillance des forêts et la mesure, la notification et la vérification (MRV) ont été considérablement consolidées dès le début 2014, avec la formation de 49 experts. Une étude des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts, assortie de références spatiales, est en cours et jettera les bases des travaux sur la stratégie de REDD+ dans l'État de la Cross River, tout en servant de modèle pour les autres États du Nigéria. Le nouveau laboratoire sur les systèmes d'information géographique/ de télédétection (laboratoire SIG) est mis sur pied, la fourniture de certains équipements et logiciels étant en cours.

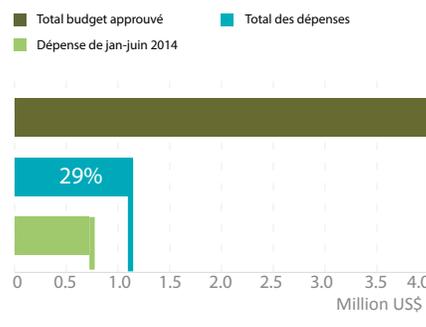
Principaux retards et mesures correctrices:

Le PN a accusé un retard important en 2013, tandis que le gouvernement insistait pour que l'ONU-REDD appuie les capacités nationales à le mettre en œuvre. Plusieurs mesures ont été prises et la mise en œuvre en 2014 a jusqu'ici gagné en régularité.

DURÉE DU PROGRAMME NATIONAL



SYNTHÈSE FINANCIÈRE



Le comité directeur du PN s'est réuni afin d'examiner l'ambition du PN, l'ampleur des principaux chantiers et les mandats d'une partie du personnel nécessaire, qui est aujourd'hui en cours de recrutement. Cette démarche a élevé le niveau général d'appropriation nationale. En ce qui concerne les deux postes d'importance à pourvoir, les recrutements sont encore en attente mais avancent bien.

PANAMA

État d'avancement:

Au cours de la première moitié de l'année 2014, des progrès importants ont été réalisés dans le PN grâce à la reprise des relations avec les populations autochtones et à la reformulation du programme. Conformément au plan de travail annuel et aux cibles définies, destinés à obtenir une version avancée du projet de stratégie nationale de REDD+ pour le Panama en décembre 2014, des travaux ont été menés sur quatre composantes de base des préparatifs de la REDD+. Les progrès réalisés sur ces composantes sont présentés ci-après :

- Organisation, consultation et participation.** Plusieurs démarches ont été menées à ce titre : révision et identification des principales parties prenantes, processus d'écoute active et réactivation du Conseil national de REDD+. Trois des quatre différents canaux d'écoute active ont abouti : a) organisations publiques, privées et sociales ; universités et centres de recherche ; b) communautés d'Afro-descendants c) communautés paysannes. L'état des forêts au Panama et les priorités des politiques à l'avenir ont été analysés. Les capacités de la COONAPIP ont en outre été appuyées

en matière de gestion des ressources, d'établissement de rapports et de recrutement du personnel technique, et le processus destiné à doter l'ANAM de capacités institutionnelles a progressé de deux phases. Tous les progrès du Programme sont disponibles à l'ensemble des parties prenantes sur le [site Internet de la REDD au Panama](#), hébergé sur le serveur de l'ANAM.

- Cadre opérationnel pour la stratégie nationale de REDD+:** des progrès ont été enregistrés sur la question, des débats ayant porté sur les apports techniques tels que : analyse du

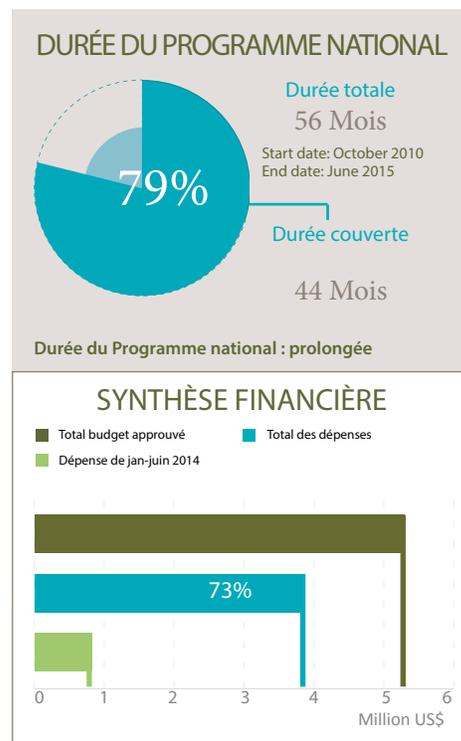
déboisement passé et scénarios futurs ; résultats préliminaires sur les coûts d'opportunité et les scénarios politiques de REDD+, les flux de revenus et l'articulation des avantages forestiers multiples pour les options stratégiques.

- **Réexamen régulier des NER/NR:** des scénarios inertiels et autres, notamment l'incidence des projets d'infrastructures sur le couvert forestier, ont été élaborés afin d'alimenter les discussions sur les circonstances nationales qui pourraient nécessiter un ajustement des moyennes historiques de déboisement employées pour les NR/NER. Les options méthodologiques ont été analysées afin de cartographier les changements historiques dans le couvert forestier et produire des matrices de transition, et l'acquisition des images satellitaires a été lancée.
- **SNSF:** la cartographie du couvert forestier et de l'usage des terres à partir de 2012 a été présentée et figure sur le site Internet de l'ANAM, un visualiseur du site Internet du SNSF permettant aux internautes de manipuler et d'analyser telle ou telle zone de façon simple et interactive.

Par ailleurs, 50 pour cent de la phase pilote sur les inventaires des forêts et du carbone ont été achevés, et le processus de collecte d'informations sur le terrain auprès des entreprises forestières et des OSC, autochtones ou non, a progressé.

Principaux retards et mesures correctrices :

Le taux d'exécution a considérablement changé après que le PN a été reformulé. En avril 2014, un mémorandum d'accord a été signé entre la COONAPIP et l'ANAM en vue d'entreprendre des actions collaboratives en faveur d'une démarche nationale pour l'environnement, dans laquelle s'inscriraient les activités du Programme ONU-REDD. Le dialogue a été long et intense, mais il a permis d'enregistrer des progrès sur divers dossiers organisationnels, administratifs et techniques au cours du semestre, afin que le processus d'écoute active des populations autochtones soit autogéré et respecte pleinement les autorités traditionnelles et les formes ancestrales de participation. Le programme de travail – notamment l'organisation de l'atelier de Conseil national de REDD+ pour dégager un consensus sur les questions forestières



stratégiques – a donc été repoussé au second semestre, afin d'observer les règles d'égalité, de transparence et de respect des valeurs des parties prenantes pour la conception de la stratégie nationale de REDD+ du Panama.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

→ **État d'avancement:**

- Les activités du PN ont progressé conformément au plan de travail annuel et ce, malgré les perturbations au sein du personnel de l'unité de gestion du projet début 2014. Les activités suivantes, débutées en 2013, se sont poursuivies:
 - » Les directives nationales sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC) ont été finalisées en juin;
 - » Une séance a été consacrée à la sensibilisation et la formation à la REDD+ lors des ateliers provinciaux de validation sur les garanties sociales et environnementales ;
 - » Le manuel "Former les formateurs", après avoir été mis à l'essai sur le terrain au quatrième trimestre 2013 à Manus, a été validé. Une version

actualisée sera élaborée à la lumière des commentaires exprimés. Le manuel mis à jour sera employé par le Bureau du changement climatique et du développement (OCCD) pour ses formations dispensées dans 22 provinces;

- » Un consultant international a été recruté pour former les interlocuteurs, et un plan d'installation a été préparé en prélude à la création d'un laboratoire national sur le Système de surveillance des terres par satellite (SSTS).
- En vertu de la composante du PN relative à l'inventaire forestier national (IFN), une évaluation préalable par télédétection a été achevée en avril ; elle a dégagé des données sur l'utilisation nationale des terres et sur les changements d'affectation

des terres depuis 2001-2010, un premier historique dans le pays. La méthodologie et le plan de mise en œuvre pour la composante de l'IFN sur le terrain ont été convenus, et une série d'actions de formation est fixée à la seconde moitié de l'année.

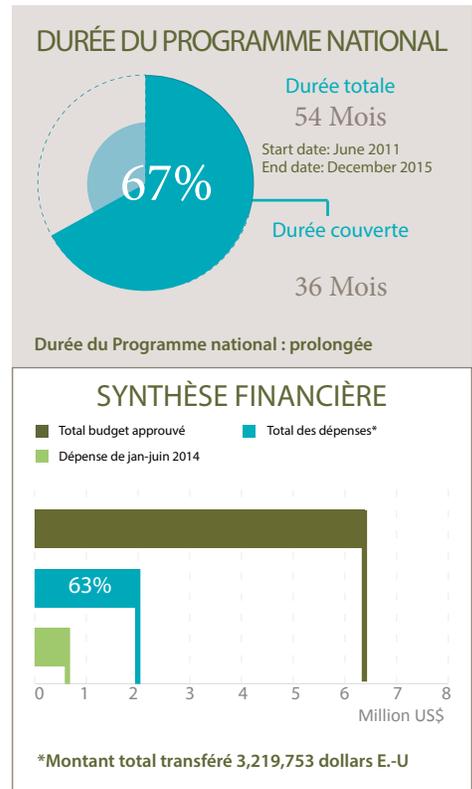
- Un projet de rapport sur l'analyse des lacunes politiques, légales et réglementaires a été préparé fin avril et quatre ateliers régionaux de consultation des parties prenantes ont été organisés dans les provinces d'Eastern Highlands, de Milne Bay, d'East New Britain et de Madang en juin. Les consultations dans les provinces ont mis en lumière des préoccupations et des commentaires dispersés géographiquement, ce qui a contribué à l'élaboration du projet de directives nationales sur les garanties

sociales et environnementales pour la PNG. Ces directives comporteront les informations indispensables aux travaux sur les garanties menés sous l'égide du projet de RPP du FCPF de la Banque mondiale qui débutera en 2015.

Principaux retards et mesures correctrices:

- La préparation du plan d'action de la PNG pour le système national de surveillance des forêts a été retardé par l'importante refonte institutionnelle de l'OCCD et son emménagement dans de nouveaux locaux. L'OCCD ayant à présent repris ses activités normales, l'objectif demeure toutefois réalisable au plus tard à la fin de l'année. Les activités d'élaboration du système de répartition pour le partage des avantages (SPA) de la REDD+ en PNG, dont l'achèvement était prévu pour la fin de l'année 2014, débordera en 2015. Un conseiller institutionnel sera recruté pour analyser le contexte institutionnel du mécanisme de SPA en PNG.

- Sur le plan des dépenses, le PNUD est en bonne voie de remplir ses objectifs par rapport aux activités prévues au DPN. Les retards dans les travaux de SPA pourraient toutefois l'empêcher d'atteindre sa cible de décaissement annuel.
- Suite aux retards rencontrés les deux premières années du PN, le lancement réel des activités en 2013/2014 promet de marquer un tournant pour la mise en œuvre et l'efficacité des décaissements. À l'heure actuelle, le PNUD enregistre au total 61% du budget disponible dépensé, qui s'élèvera à 81% à la fin de l'année. Les décaissements budgétaires de la FAO ont été plus lents que prévu (22%). Grâce aux actions de formation aux niveaux national et provincial pour l'IFN et à la fourniture d'équipements au laboratoire de SSTS et de matériels de terrain pour l'IFN, ce taux devrait s'accélérer au cours du deuxième semestre. Le décaissement du PNUD a également été plus lent que prévu, mais cela n'a pas affecté la poursuite des activités.



PARAGUAY

État d'avancement:

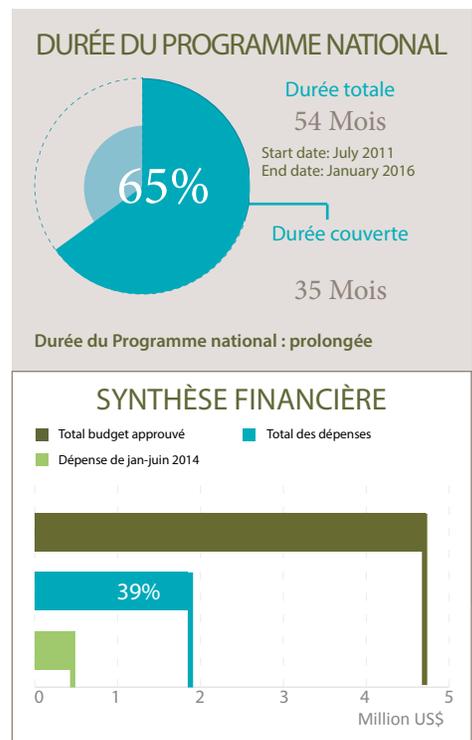
Au cours du premier semestre 2014, des progrès importants ont été réalisés par rapports aux précédentes périodes à l'examen grâce à une planification ayant tenu compte, à l'avance, des changements liés à des facteurs externes. Les responsables du PN ont notamment consolidé les équipes institutionnelles au niveau technique, fixé la date les réunions de coordination et mis l'accent sur l'analyse et l'élaboration de divers documents techniques contribuant à la réalisation des objectifs des différents éléments.

Le processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD, de l'inventaire national des forêts et du système d'information environnemental a pris de la vitesse au

cours de la période à l'examen. Il est important de noter que deux grandes études de fond ont été réalisées au cours du premier semestre 2014 : l'analyse des coûts d'opportunité de la REDD+ et le rapport final du WCMC du PNUD sur l'analyse des avantages multiples. Toutes deux sont en cours de validation par l'équipe technique nationale. Enfin, au cours de la période à l'examen, des consultations sur l'élaboration d'un marché de rétribution et de compensation liées aux forêts (*Diseño de un Mercado de Retribución y Compensación Forestal*) ont été lancées.

Principaux retards et mesures correctrices:

En juin 2014, un examen à mi-parcours du PN a été réalisé. Il a



conduit à la formulation de plusieurs recommandations visant à en améliorer la mise en œuvre. Sur cette base, des ajustements ont été réalisés : une demande d'extension sans frais du programme de 18 mois a notamment été faite.

Parmi les grands changements apportés, citons la réorganisation du cadre de résultats en cinq éléments : i) le renforcement des capacités institutionnelles ; ii) l'élaboration d'une stratégie nationale pour la REDD+ ; iii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi des forêts et de l'environnement ; iv) l'analyse et

la définition de niveaux de référence ; et v) la mise en place du système d'information sur les garanties sociales et environnementales.

SRI LANKA

État d'avancement:

L'Unité de gestion du projet étant entièrement opérationnelle depuis fin 2013 et le conseiller technique principal étant entré en fonctions en janvier 2014, plusieurs activités du PN ont débuté au cours de la période à l'examen:

- Une évaluation du cadre institutionnel, politique, juridique et réglementaire dans le contexte de la REDD+ a été lancée et un contrat d'évaluation des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts a été conclu. Des rapports provisoires sur ces deux évaluations ont été établis et soumis au conseiller technique principal et aux conseillers régionaux des organismes des Nations Unies participants.
- Plusieurs séances d'informations sur la REDD+ et de sensibilisation à la REDD+ ont été organisées pour les hauts représentants de l'État et les organisations de la société civile. Une enquête initiale sur les connaissances et la sensibilisation à la REDD+ a été menée et une stratégie de communication sur le PN a été par la suite élaborée. Le comité des organisations de la société civile s'est réuni à quatre reprises au cours de la période à l'examen et a élaboré un plan de travail visant à améliorer leur participation au PN.
- Le processus de recrutement d'un consultant sur la participation du secteur privé a été lancé.

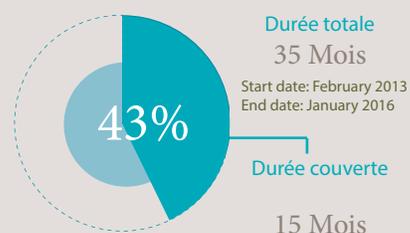
Les activités au titre du Résultat 5 (système de suivi des forêts pour la REDD+ - activités fournies) du PN suivent le plan d'action sur les mesures, les

rapports et la vérification (MRV). L'équipe nationale spéciale sur le MRV se réunit régulièrement. Les activités déployées concernent notamment la formation aux systèmes d'information géographique, à la télédétection, à l'inventaire des gaz à effet de serre et aux équations allométriques forestières. Un accord sur l'échange de données a été conclu entre la FAO et les institutions réunies au sein de l'équipe spéciale sur le MRV. Il ouvre la voie à la conclusion d'un accord similaire entre les institutions mêmes, accord nécessaire pour un flux transparent et efficace d'informations au sein d'un système national de suivi des forêts.

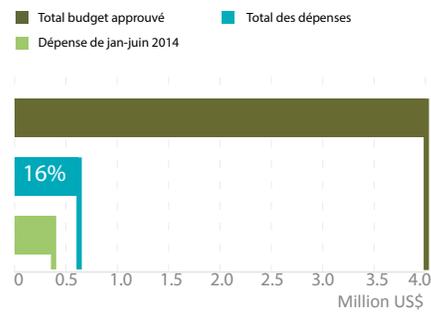
Principaux retards et mesures correctrices:

- D'après une décision du Conseil exécutif du Programme, la création d'un comité de coordination de la gestion du Programme REDD+ a été repoussée. Il a été proposé que le Conseil exécutif du Programme, qui compte 23 membres, devienne un comité de coordination de la gestion du Programme REDD+ à une date ultérieure. Les ateliers et les réunions de ce comité n'ont donc pas lieu. Les réunions du Conseil exécutif contribuent à l'objectif initial des réunions du comité.
- Les conditions de l'élaboration d'une feuille de route et le but de l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités ont été élaborés. Leur mise en œuvre se fera lorsque l'étude et les examens en la matière auront été achevés. Les facteurs étudiés au titre de la réalisation 4.1 encadreront les activités au titre du résultat 4 lié

DURÉE DU PROGRAMME NATIONAL



SYNTHÈSE FINANCIÈRE



à la l'élaboration d'une stratégie nationale pour la REDD+. L'exécution de la plupart des activités au titre du résultat 4 est désormais envisagée pour 2015.

- Les activités au titre du résultat 5 sont, pour la plupart, en cours d'exécution, conformément au plan d'action sur le MRV. Certaines activités seront néanmoins retardées en attendant que d'autres soient réalisées. Par exemple, la constitution d'une base de données nationale centrale ne se fera qu'au premier semestre 2015 car les données nécessaires sont actuellement recueillies.

État d'avancement:

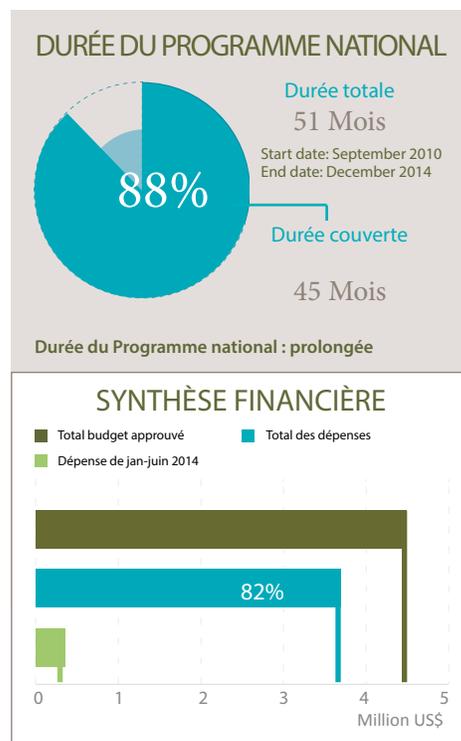
- La réalisation majeure du premier semestre 2014 concerne la progression vers la finalisation du document sur les problèmes et les options qui servira de point de départ au processus d'élaboration d'une stratégie nationale pour la REDD+ en Zambie, en permettant des consultations pluripartites allant du dialogue politique de haut niveau aux consultations communautaires, ainsi que la validation nationale de la stratégie. Ce document s'appuie sur un large éventail d'analyses liées à la REDD+ menées à ce jour, à l'intérieur et à l'extérieur du PN ONU-REDD, et sur les lacunes et le potentiel en matière de REDD+ déterminés tout au long du processus. Il inclut une perspective de genre et englobe un large éventail d'aspects liés à la REDD+ (notamment un cadre politique, juridique et réglementaire, la gouvernance, le financement et les mesures incitatives, les garanties et les griefs, les institutions, la participation des parties prenantes et l'inclusion des niveaux d'émissions de référence et des scénarios de référence). La rédaction du document a été complétée par l'atelier consultatif technique tenu en avril 2014. Le point de contact national pour la REDD+ et son équipe ont participé à cette séance, aux côtés des

organismes ONU-REDD, des donateurs internationaux et des organisations de la société civile. Cette séance a également actualisé le plan de travail du Programme national jusqu'à la fin de la période d'extension sans frais supplémentaires.

- Quant aux questions techniques, plusieurs ateliers sur les niveaux d'émissions de référence et les scénarios de référence ont été organisés en avril et une réunion a par la suite été organisée pour renforcer les capacités nationales et consolider la démarche nationale en la matière. Les ateliers ont été consacrés aux facteurs d'émission et aux données des activités pour la Zambie et ont permis d'établir une feuille de route pour l'élaboration de niveaux d'émissions de référence et un projet de hiérarchie de ces niveaux.

Principaux retards et mesures correctrices:

L'élaboration et la codification du document sur les problèmes et les options prend légèrement plus de temps que prévu du fait qu'il est complexe d'extraire l'essence même des différents axes de travail et d'analyse techniques pour l'inclure dans un rapport final. Tandis que les progrès réalisés quant à l'élaboration dudit document accéléreront l'élaboration d'une stratégie nationale pour la REDD+, on peut se



demande si une stratégie nationale pour la REDD+ pourra être mise en place en décembre, date à laquelle prend fin l'extension sans frais supplémentaires du Programme. Des consultations entre les responsables et le secrétariat pourraient s'avérer nécessaires sur la voie à suivre jusqu'à fin 2014 et sur une éventuelle extension en 2015.

Progrès et grandes lignes concernant l'AAN

Le premier semestre de 2014 a marqué le début d'une transition en douceur des activités au titre de l'AAN vers un appui plus ciblé pour contribuer à la mise en œuvre du Cadre de Varsovie et d'autres décisions de la CCNUCC. La révision du budget adoptée à la onzième réunion du Conseil d'orientation a contribué à renforcer l'appui spécifique aux pays, en particulier grâce à un appui ciblé. Ce dernier, plus solide, et un appui technique amélioré ont été essentiels pour combler les lacunes en matière d'exécution et combattre les difficultés, complétant ainsi les programmes nationaux et les autres efforts déployés en matière de REDD+ au niveau national. En outre, le lancement

des évaluations des besoins des pays dans le cadre de l'AAN aidera les pays partenaires qui ne bénéficient pas d'un PN d'évaluer, de manière individuelle ou au niveau régional, leurs besoins, les lacunes et leurs capacités quant aux efforts de préparation à la REDD+ afin qu'un appui plus adapté soit fourni, en temps voulu, aux besoins et priorités établis.⁴

Les progrès accomplis aux niveaux national, régional et mondial au cours des six mois pendant lesquels des activités financées au titre de l'AAN et réalisations pour chaque résultat ont été mises en œuvre sont présentés à l'annexe 1. **Le point sur les progrès au titre de l'AAN.** Les grandes lignes par domaine d'activité sont notamment :

L'amélioration des capacités et du partage de connaissances sur les systèmes nationaux de suivi des forêts et les mesures, les rapports et la vérification (MRV) grâce à des séances de formation, à des ateliers et à une coopération Sud-Sud réunissant des participants originaires du Bangladesh, du Belize, du Bhoutan, de Colombie, du Costa Rica, de République dominicaine, du Guatemala, du Honduras, de l'Inde, du Mexique, du Népal, du Nicaragua, d'El Salvador et de Sri Lanka.

Le [Guide pratique à l'évaluation participative de la gouvernance](#), lancé au cours d'un événement intitulé « [Enseignements tirés de la lutte contre les problèmes liés à la gouvernance en matière de REDD+ grâce aux évaluations participatives pilotes de la gouvernance en Indonésie, au Viet Nam et au Nigéria](#) », tenu le 17 juin à Oslo (Norvège).

Le lancement du guide [Evaluer la gouvernance forestière : un guide pratique pour la collecte, l'analyse et l'utilisation des données](#), conjointement établi avec le Programme de la Banque mondiale pour les forêts (PROFOR). Il contient des orientations sur la planification des évaluations de la gouvernance forestière, sur l'élaboration de méthodes et d'outils de collecte de données et sur le partage de résultats avec les décideurs et les autres parties prenantes, entre autres éléments.

La participation directe des peuples autochtones et de la société civile aux processus nationaux facilitée par le fait qu'ils choisissent eux-mêmes leurs représentants au niveau national et le renforcement des plateformes des peuples autochtones et de la société civile au Bangladesh, au Cambodge, en Côte d'Ivoire, en Equateur, au Myanmar, au Panama, au Paraguay, en République du Congo et à Sri Lanka.

La constitution de comités nationaux directeurs pour la REDD à ancrage communautaire au Cambodge, au Nigéria, au Paraguay et à Sri Lanka, le lancement de plans nationaux pour la REDD à ancrage communautaire au Cambodge, en République démocratique du Congo, au Nigéria et au Paraguay, et la création d'un groupe technique consultatif sur la REDD à ancrage communautaire au Panama.

L'analyse des lacunes dans les politiques, lois et réglementations relatives aux prescriptions concernant les garanties de la REDD+ figurant dans l'[Accord de Cancun](#) au Cambodge, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Viet Nam, tandis que l'Equateur affine l'ensemble des indicateurs de son système d'information sur les garanties.

Trois pays pilotes, le Ghana, l'Indonésie et le Pérou, ont amorcé un certain nombre d'activités, avec pour objectif de dynamiser davantage la mobilisation de parties prenantes appartenant à des secteurs variés – notamment le secteur privé – au niveau des chaînes d'approvisionnement de produits de base agricoles directement liées à la REDD. Cette action est appuyée par l'initiative conjointe du Green Commodities Programme (GCP) (Programme pour les produits écologiques) du PNUD et de l'Initiative financière (FI) du PNUE – un partenaire d'exécution du PNUE/ONU-REDD – Projet « Collaborer avec le secteur privé et en mobiliser le financement pour atteindre les objectifs de la REDD+ »

Le Paraguay a établi sa première carte de risques en matière de déboisement et mené une analyse complète des avantages multiples, avec un appui technique. Il a également achevé l'estimation des coûts d'opportunité liés à la REDD+.

En reconnaissant l'influence majeure des structures institutionnelles et de l'économie politique sur le processus de la REDD+ au niveau national, l'Argentine, le Paraguay et le Panama ont achevé leur analyse institutionnelle pour éclairer la conception de modes de mise en œuvre/de gestion et déterminer les risques majeurs et les mesures d'atténuation y afférentes, grâce à un appui technique.

La tenue d'une évaluation externe du Programme, la finalisation de la feuille de route pour l'élaboration de la stratégie du Programme, le renforcement des capacités en matière de structure et de procédures du Conseil d'orientation, l'évaluation de neuf demandes d'appui ciblé et la suite donnée à neuf [décisions](#) du Conseil d'orientation, ainsi que la prise de quatre décisions intersessions.

Pour parvenir à renforcer les capacités techniques au niveau régional afin de garantir la durabilité de la REDD+ au niveau national, un premier appui régional ciblé a été approuvé pour les îles du Pacifique, concernant le MRV et le suivi.

Suite aux recommandations formulées sur les études de cas nationales et l'atelier sur [l'Inclusion des femmes en faveur des forêts et de lutte contre les changements climatiques : qu'est-ce qui marche](#), organisé au titre de l'Initiative conjointe ONU-REDD/LEAF/WOCAM dans la région Asie-Pacifique, les 26 et 27 mars, le Cambodge a mis sur pied une équipe en charge des questions de genre, intervenant dans des délais précis, pour appuyer l'intégration des questions de genre dans la stratégie nationale REDD+.

Plusieurs outils de connaissance ont été publiés, notamment [Sur la voie de la REDD+ : Appui du Programme ONU-REDD à la préparation à la REDD+ 2008-2013](#), des ateliers techniques ont été menés, des documents et des articles de presse ont été publiés, des produits et des outils ont été élaborés et des événements ont été tenus.

4 Le 22 avril 2014, le secrétariat a adressé [un appel à propositions pour l'évaluation des besoins des pays](#) aux niveaux national et régional aux membres et observateurs du Conseil d'orientation (soumission avant le 25 juillet 2014).

APPUI NATIONAL SPÉCIFIQUE

Le premier semestre de 2014 a connu une forte hausse de l'appui ciblé : 4,8 millions de dollars E.-U. ont été approuvés alors que le montant total approuvé depuis 2012, soit depuis la création de cette forme d'appui, s'élève à 8,4 millions de dollars E.-U. Cette hausse montre que la fourniture d'un appui ciblé sert à appuyer de manière plus solide les pays qui s'orientent vers la REDD+, tels le Myanmar (1 115 000 dollars E.-U.), ainsi que le renforcement des capacités techniques régionales, par exemple dans le cadre de l'appui aux îles du Pacifique (1 415 000 dollars E.-U.). L'appui technique fourni par les organismes des Nations Unies participants, d'un montant total de 4,6 millions de dollars E.-U., a été une forme complémentaire d'appui aux pays.

APPUI CIBLÉ

2012 - Juin 2014:

Montant total approuvé : ~(US\$) 8,4 m

Nombre total des pays bénéficiant d'un appui: 29 pays et **1** région (dont 14 disposent d'un programme national)

APPUI CIBLÉ 1^{ER} JANVIER - 30 JUIN 2014

Montant approuvé: ~(US\$) 4,8 m

Nombre de demandes approuvées⁵: 8 demandes de pays et une demande régionale

Montant approuvé par région

Amérique latine et Caraïbes	Asie-Pacifique:	Afrique:
aucun	~(US\$) 2,8 m 6 pays	~(US\$) 616,600 2 pays
	~(US\$) 1,4 m régional, pays des îles du Pacifique	

3 domaines principaux d'activité demandés (réalisation de l'AAN)⁶

- MRV et suivi (réalisation 1) (7 demandes)
- Gouvernance (réalisation 2) (6 demandes)
- Garanties et avantages multiples (réalisation 5) (3 demandes)

APPUI TECHNIQUE

2013 - Juin 2014:

Montant total des coûts de l'appui technique: ~(US\$)10,1

APPUI TECHNIQUE 1^{ER} JANVIER - 30 JUIN 2014

Total des dépenses liées au coût de l'appui technique: ~(US\$) 4,6 m

Montant par région

Amérique latine et Caraïbes :	Asie-Pacifique:	Afrique:
~(US\$) 1,2 m 14 pays	~(US\$) 1,5 m 13 pays	~(US\$) 1,9 m 15 pays

Nombre des pays bénéficiant d'un appui: 41 pays, y compris **1** région (Iles du Pacifique)

5 Sur les huit demandes de pays, six concernaient les montants supplémentaires, c'est-à-dire les pays dont les demandes avaient déjà été approuvées.

6 Principaux domaines figurant dans les demandes. Une demande concernant un appui ciblé concerne souvent plus d'un domaine d'activité.

3.1 PROGRAMME ONU-REDD

Au cours de la période à l'examen, un total de 27 234 621 dollars E.-U. a été transféré de manière collective à l'AAN et aux programmes nationaux prêts, pour lesquels les documents avaient été approuvés, dont 2 508 643 dollars E.-U. aux programmes nationaux du Panama et de Papouasie-Nouvelle-Guinée et 24 725 978 dollars E.-U. à l'AAN, suite à l'approbation

de fonds supplémentaires à la onzième réunion du Conseil d'orientation.

En ce qui concerne les résultats financiers au cours de la période à l'examen, les dépenses provisoires⁷ s'élevaient à 40 152 969 dollars E.-U. Au total, l'ensemble des dépenses du Programme pour l'AAN (1^{er} novembre 2011 – 30 juin 2014) et les programmes nationaux s'est élevé à 115 151 862 dollars E.-U., soit 73 % du total des projets.

Tableau 1. Allocation budgétaire, dépenses et total des projets cumulés du Programme ONU-REDD en pourcentage pour l'AAN et les programmes nationaux au 30 juin 2014 (en USD)

Organisme des Nations Unies participant	Allocation budgétaire approuvée ¹	Montant net financé	Dépenses de la période précédente (au 31 décembre 2013)	Dépenses de la période actuelle ² (janv. - juin 2014)	Dépenses cumulées	Total des projets, dépenses cumulées/montant net financé, en pourcentage
FAO	64,981,325	58,555,767	28,657,511	16,102,540	44,760,051	76%
PNUD	66,626,916	63,726,317	30,172,183	16,445,377	46,617,560	73%
PNUE	36,643,582	35,833,048	16,169,200	7,605,051	23,774,251	66%
Total	168,251,823	158,115,132	74,998,894	40,152,969	115,151,862	73%

1 Dont 613 695 dollars E.-U. versés directement au PNUE par le Gouvernement espagnol pour les activités au titre de l'AAN.

2 Les dépenses de l'année en cours sont provisoires et non finales ; le montant définitif et certifié des dépenses pour 2014 sera disponible en avril 2015.

3.2 AAN

Au cours de la période à l'examen, 24 725 978 dollars E.-U. ont été transférés pour répondre aux besoins de la [révision du plan de travail et du budget de l'AAN pour 2014](#), approuvée à la onzième réunion du Conseil d'orientation, en décembre 2013. Ce montant porte le budget total approuvé pour l'AAN à 98 181 121 dollars E.-U., dont 48 878 652 dollars E.-U. pour le plan de travail pour 2014. Les dépenses provisoires, entre janvier et

juin 2014, se sont élevées à 34 252 310 dollars E.-U., soit 70 % du total des projets. Les dépenses cumulées se sont élevées à 73 516 263 dollars E.-U., soit 75 % du total des fonds approuvés. Le tableau 2 ci-après contient des informations par organisme sur le budget approuvé pour l'AAN jusqu'en décembre 2014 et la figure 2 présente les dépenses par rapport au budget approuvé jusqu'en décembre 2014 par domaine de travail ou réalisation de l'AAN.

Tableau 2. Total des dépenses au titre de l'AAN en juin 2014 et total des projets par rapport au budget total approuvé jusqu'en décembre 2014 (en USD)

Organisme des Nations Unies participant	Allocation budgétaire approuvée*	Montant net financé	Dépenses de la période précédente (au 31 décembre 2013)	Dépenses de la période actuelle (janv. - juin 2014)	Dépenses cumulées	Total des projets, dépenses cumulées/montant net financé, en pourcentage
FAO	33,830,570	33,830,570	14,659,870	13,111,831	27,771,701	82%
PNUD	36,615,510	36,615,510	13,248,568	14,195,227	27,443,795	75%
PNUE	36,643,582	35,833,048	16,169,200	7,605,051	23,774,251	66%
Total	98,121,291	98,121,291	39,263,952	34,252,310	73,516,263	75%

* Le budget approuvé comprend 613 695 USD directement octroyés au PNUE par le gouvernement espagnol en faveur de l'AAS.

7 Les dépenses portant sur la période actuelle sont des dépenses intermédiaires et comprennent les décaissements réalisés et les contributions engagées, effectués par les organismes participants des Nations Unies. Parce qu'elles incorporent des informations financières volontairement fournies et informelles volontaires et informelles, ces dépenses ne concordent pas avec les informations consultables sur le portail GATEWAY du bureau FASM. Les organismes participants de l'ONU sont priés de soumettre les dépenses définitives de fin d'exercice au plus tard le 30 avril de l'année suivante. Les chiffres des dépenses intermédiaires sont soumis sur une base volontaire et, par conséquent, les chiffres de l'année courante ne sont pas définitifs tant que les dépenses de fin d'exercice n'ont pas été soumises.

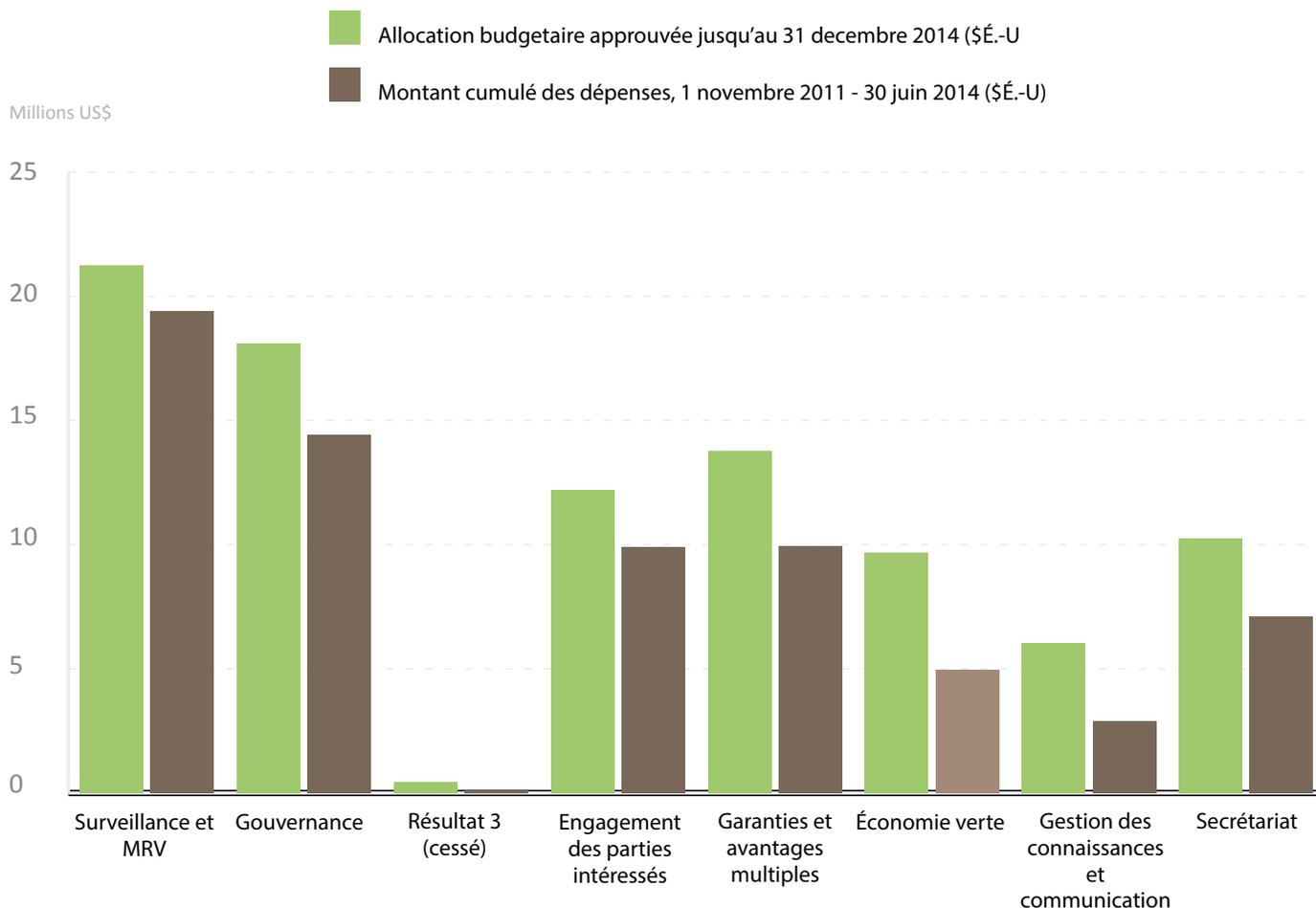


Figure 2. Projets au titre de l'AAN par réalisation, et dépenses en juin 2014, par rapport au budget approuvé jusqu'au 31 décembre 2014.

3.3 PROGRAMMES NATIONAUX

Un total de 2 508 643 dollars E.-U. a été transféré aux programmes nationaux du Panama (1 880 280 USD) et de Papouasie-Nouvelle-Guinée (628 363 USD), soit respectivement les troisième et deuxième tranches du financement, conformément à la demande des pays. En outre, le PNUD a remboursé 580 474 dollars E.-U. au Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MTPF), montant qui doit être transféré à la FAO dans le cadre de la révision du projet de travail approuvé pour le programme national en Bolivie. Ce transfert n'a pas été finalisé au cours de la période à l'examen.

Outre les ajustements précédemment cités, le total du budget approuvé pour les programmes nationaux n'a pas changé au

cours de la période à l'examen, aucun nouveau programme national n'ayant été approuvé. Le budget total pour les programmes nationaux pour la période à l'examen s'élevait à 70 130 532 dollars E.-U. tandis que le total net des fonds transférés s'élevait à 59 993 841 dollars E.-U. Les dépenses pour la période à l'examen se sont élevées à 5 900 658 dollars E.-U., les portant à un total cumulé de 41 635 600 dollars E.-U., soit 69 pour cent des fonds transférés aux programmes nationaux. Les six pays dans lesquels le programme est clos affichent un taux de réalisation moyen de 95 pour cent, tandis que le Cambodge, l'Équateur et la Zambie, dont la date de clôture, fixée au 31 décembre 2014, approche, affichent une hausse importante du taux de réalisation, qui va de 75 à 82 pour cent.

Tableau 3. Dépenses totales pour les programmes nationaux et réalisation par rapport au budget total approuvé, au 30 juin 2014 (en USD)

Région	Montant total alloué	Montant net des fonds transférés	Dépenses au cours de la période précédente (au 31 décembre 2013)	Dépenses dans la période à l'examen (janv. – juin 2014)	Dépenses cumulées	Taux de réalisation, en pourcentage Dépenses cumulées/ Fonds transférés	Date de fin du projet	Statut
Afrique								
Pays								
République démocratique du Congo – programme initial et programme complet	7,383,200	7,383,200	6,951,720	234,430	7,186,150	97%	31 Dec 2013	Clos opérationnellement
Nigéria	4,000,000	4,000,000	423,149	720,502	1,143,651	29%	28 Feb 2015	En cours
République du Congo	4,000,000	4,000,000	241,417	519,015	760,432	19%	30 Oct 2015	En cours
Tanzanie	4,280,000	4,280,000	4,026,367	68,450	4,094,817	96%	30 Jun 2013	Clos opérationnellement
Zambie	4,490,000	4,490,000	3,342,800	352,928	3,695,728	82%	31 Dec 2014	En cours
Sous-total	24,153,200	24,153,200	14,985,453	1,895,325	16,880,778	70%		
Asie								
Pays								
Bangladesh	2,300,500	-	-	-	-	-		En attente de la signature du document du Programme Nationale
Cambodge	3,001,350	3,001,350	1,449,410	798,557	2,247,967	75%	31 Dec 2014	En cours
Indonésie	5,644,250	5,586,927	5,450,072	-1,988	5,448,084	98%	31 Oct 2012	Clos opérationnellement
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6,388,884	3,219,753	1,433,510	579,253	2,012,763	63%	31 Dec 2015	En cours
Îles Salomon	550,000	550,000	373,870	94,131	468,001	85%	31 Mar 2014	Clos opérationnellement
Sri Lanka	4,000,000	4,000,000	228,540	393,039	621,579	16%	30 Jan 2016	En cours
The Philippines	500,000	500,000	488,454	-27,939	460,515	92%	30 Apr 2013	Clos opérationnellement
Viet Nam	4,384,756	4,355,493	4,352,639	-777	4,351,862	100%	30 Jun 2012	Clos opérationnellement
Sous-total	26,769,740	21,213,523	13,776,495	1,834,276	15,610,771	74%		
Amérique latine et Caraïbes								
Pays								
Bolivia	1,187,591	607,117	140,063	7,536	147,599	24%	31 Dec 2015	En cours
Colombie	4,000,000	-	-	-	-	0%	31 Dec 2017	En cours
Equateur	4,000,000	4,000,000	2,367,129	908,637	3,275,766	82%	31 Dec 2014	En cours
Panama	5,300,000	5,300,000	3,041,890	824,617	3,866,507	73%	30 Jun 2015	En cours
Paraguay	4,720,001	4,720,001	1,423,912	430,268	1,854,180	39%	31 Jan 2016	En cours
Sous-total	19,207,592	14,627,118	6,972,994	2,171,058	9,144,052	63%		
Total pour tous les pays/toutes les régions	70,130,532	59,993,841	35,734,942	5,900,658	41,635,600	69%		

AAN	Appui aux actions nationales de REDD+
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
LEAF	Lowering Emissions in Asia's Forests
MPTF	Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires
MRV	Mesure, rapport et vérification
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUJ	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RDC	République démocratique du Congo
REDD	Réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts
R-PP	Document de préparation à la REDD